



Bulletin de santé du végétal - Auvergne

n°35 du 27/09/2011

Grandes cultures

Colza

Réseau Colza 2011-2012

Les 20 parcelles déclarées à ce jour dans le réseau Auvergne ont fait l'objet d'observations en ce début de semaine, du 25 au 27 septembre 2011.

Stades des Cultures

Une seule parcelle (5%) observée cette semaine est encore au stade 3 feuilles (B3), alors que les 4 (20%) les plus avancées ont dépassé le stade 6 feuilles (B6). Cet avancement des stades met bon nombre de parcelles à l'abri des premiers ravageurs potentiels de la culture.

Pour information, hors réseau il a été observé quelques pincements au niveau du pivot n'intéressant qu'un nombre limité de plantes mais pouvant aller jusqu'à leur perte. L'absence de ravageurs occasionnels telles que les larves de noctuelles permet d'écartier la cause parasitaire au profit d'un dommage mécanique parfois constaté après une succession de conditions particulières favorisantes : les pluies après levées peuvent tasser le sol insuffisamment rattaché au semis, si bien que la partie la plus haute du pivot des plantules se retrouve nettement au-dessus du niveau du sol et est ainsi exposée aux cisaillements provoqués par les vents de directions variables, notamment sur les parcelles les plus exposées aux vents.

Grosse Altise d'hiver

Les captures ont tendance à s'accroître et concerner plus de parcelles tout en demeurant à des niveaux relativement faibles : on cumule ainsi sur la semaine 42 captures réparties sur 10 des 13 pièges enterrés ayant fait l'objet d'un relevé spécifique. A ces captures correspondent des niveaux contenus de morsures, intéressant 5 à 25 % des plantes de 5 des 11 parcelles ayant fait l'objet d'une observation adéquate, toutes au-delà du stade de sensibilité (3 feuilles).

La surveillance demeure de mise seulement sur les parcelles les plus tardives. Pour mémoire, le seuil de nuisibilité vis-à-vis des adultes est fixé à 8 pieds sur 10 portant des morsures, sans que la dépréciation dépasse le ¼ de la surface végétative, pour une période de risque allant de levée à 3 feuilles.

Altises des crucifères ou petites altises

Elles demeurent discrètes avec des morsures signalées sur 4 des 11 situations pour lesquelles cette information est rapportée, toutes ayant dépassé le stade 3 feuilles.

.../...

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Auvergne, rédigé par le Cetiom, Arvalis,, le CTBL et les Chambres d'Agriculture de l'Allier, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Cantal, les Ets Cassier, Limagrain, Ets Chassin, Jeudy SA, Sica Bb, Sarl Bastin, les lycées de Marmilhat, Neuvy, Durdat-Larequille et Le Breuil/ Couze, Ets Combronde, Tardif, Tivagrain, Phytosem, Descreaux, Dodat, Coopaca, Thivat Venuat, Fredon, Agrisudest Centre, Altitude, Equation, Coop Eurea, SAS Trescarte, Agri Centre, le Ceta Val de Morge, le Ceta Limagne, Val Limagne.coop et des agriculteurs.



Tenthrède de la rave

Des morsures limitées (2 et 5 % de surface foliaire) sont rapportées pour 2 des 18 sites ayant fait l'objet d'une notation spécifique en ce début de semaine.

Rappel de la période de risque et du seuil de nuisibilité : on considère que le seuil de nuisibilité des larves est atteint quand les prélèvements cumulent $\frac{1}{4}$ de la surface végétative. La période la plus à risque s'étend de B3 à B6.

Pucerons

La présence de pucerons verts, estimée à 10 % de plantes porteuses, n'est signalée que sur 1 situation parmi les 16 ayant fait l'objet d'une observation spécifique.

Rappel du seuil et de la période de sensibilité par rapport au plus grand risque transmission des viroses : 20 % de plantes porteuses de pucerons jusqu'au stade 6 feuilles des cultures.

Charançon du bourgeon terminal

2 nouvelles captures isolées sont notées sur 2 des 17 sites pour lesquels le dénombrement dans le piège sur végétation a été rapporté.

Seul le piège jaune sur végétation permet de détecter l'arrivée de cet insecte dans les cultures. Etant donné la nuisibilité potentielle - destruction du cœur - des larves et l'impossibilité de les contrôler directement, il est considéré que la seule présence des adultes sur les parcelles constitue un risque, pour une période s'étalant de la présence de femelles aptes à pondre à l'automne au décollement du bourgeon, à reprise de végétation. Les femelles sont rarement aptes à pondre dès leur arrivée sur les parcelles, notamment pour les plus précoces.

Phoma

Des macules sont repérées sur les feuilles d'une seule des 14 parcelles ayant fait l'objet d'une notation sur cette maladie.

La présence de macules sur feuilles à l'automne est à considérer comme un indicateur de présence - ici modérée - de la maladie. Le risque vis-à-vis de cette maladie que constitue le développement de nécroses au collet au printemps s'anticipe au niveau du choix variétal en écartant toute variété sensible, ce qui n'exclut pas la possible présence de macules sur feuilles à l'automne.

Ce BSV reprend des observations ponctuelles qui donnent des tendances régionales. La Chambre Régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Directeur de Publication: Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture
Coordonnées référent: François Roudillon (CA 03) - froudillon @allier.chambagri.fr 04-70-48-42-42
Publication Hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation